



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 20 janvier 1999**

**Hôtel Administratif et salle de diffusion - Avenant n°2 aux marchés de  
travaux - Entreprise MIGAULT**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 43

Convocation du Conseil Municipal :  
le 7 Janvier 1999

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 22 Janvier 1999

[\[Annexe\]](#)

**Président :**

**M. Bernard BELLEC - Maire de Niort**

**Présents :**

*Adjoints :*

M. Claude PAGES, M. Robert LEON, M. Alain BAUDIN, M. Gérard GAUDUCHON,  
Mme Marie-Josèphe SOULISSE, M. Jean-Claude ALAZARD, Mme Nadine PINSON,  
M. Jean-Robert BEJUGE, M. Gilles FRAPPIER, Mme Françoise GAILLARD,  
M. Jacques LAMARQUE, M. Gérard NEBAS

*Conseillers :*

M. Christian RIBBE, Mme Maryse ROUZIER, M. Paul SAMOYAU,  
M. Luc DELAGARDE, Mme Danielle RICHARD, M. Michel GENDREAU,  
Mme Claire MINALI-BELLA, Mme Chantal BARRE, Mme Françoise BILLY,  
Mme Geneviève RIZZI, Mme Annie COUTUREAU, M. Patrick ARNAUD,  
Mme Patricia LUCAS, Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Jean-Michel PASSERAULT,  
M. Pierre STEVENET, M. Jean PILLET, Mme Jacqueline LEFEBVRE,  
M. Claude VITELLINI, Mme Catherine REYSSAT, Mme Marie-Cécile MORISOT,  
M. Guy-Marie GUERET, M. Alain PAGE, M. Robert PLANTECOTE

**Secrétaire de séance :** Guy-Marie GUERET

**Excusés ayant donné pouvoir :**

Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD donne pouvoir à M. Claude PAGES.  
Mme Christiane DRAPET donne pouvoir à M. Gérard NEBAS.  
M. Pierre GUERIT donne pouvoir à Mme Jacqueline LEFEBVRE.  
Mme Janine LUCAS donne pouvoir à M. Jean PILLET.  
M. Hervé LAMPIN donne pouvoir à M. Pierre STEVENET.  
M. Jacques VANDIER donne pouvoir à Mme Françoise GAILLARD.

**Excusés :**

*Conseillers :*

Mme Jeanine BIMES, M. Frédéric ROUILLE

DELIBERATION D99032

**CONSEIL MUNICIPAL DU 20 janvier 1999**

Monsieur Robert LEON, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition du Maire

Après examen par la Commission Générale,

Par délibération du 23 novembre 1998 a été approuvé le montant des marchés de travaux de l'Hôtel Administratif Municipal et de la salle de diffusion.

La mise en oeuvre des travaux a débuté en août 1998.

La future installation du nouveau transformateur de l'Hôtel de Ville et de l'Hôtel Administratif a nécessité la modification des gaines de ventilation.

Le montant initial des travaux est de 49 200 188,79 F TTC y compris options et tranches conditionnelles.

La modification sur le lot gros oeuvre s'établit comme suit :

Titulaire :	entreprise MIGAULT
Lot n° 4	gros oeuvre
montant initial	9 938 998,96 F
montant avenant	70 116,36 F
montant modifié	10 009 115,32 F

Le montant des marchés de travaux s'établit donc à : 49 270 305,15 F TTC.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver l'avenant n° 2 au marché de travaux n° 106/98 de l'Hôtel de Ville et de la Salle de Diffusion et autoriser le Maire ou l'Adjoint Délégué à le signer.

**LE CONSEIL ADOPTE**

Pour :	43
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0

Pour le Maire de Niort  
Bernard BELLEC  
L'Adjoint Délégué

Robert LEON

[Ordre du jour](#)